

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 2 octobre 2019

Reconstruction des urgences du centre hospitalier de Clermont : un soutien décisif de l'Agence régionale de santé

La première pierre du futur service d'urgences de l'hôpital de Clermont-de-l'Oise est posée le 3 octobre 2019, en présence du directeur général de l'ARS Hauts-de-France. Cette reconstruction, fortement soutenue par l'agence, améliorera l'accueil des patients, l'environnement de travail des professionnels et l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire clermontois. Elle s'inscrit aussi dans une démarche globale de refondation des urgences.

Une reconstruction des urgences du centre hospitalier fortement soutenue par l'ARS

Conçues initialement pour accueillir 10.000 passages par an, les urgences du centre hospitalier de Clermont-de-l'Oise accueillent désormais près de 27.000 patients chaque année. Cette accroissement continu de l'activité et la vétusté des locaux historiques nécessitaient de doter l'établissement d'une nouvelle infrastructure, à la hauteur des besoins du territoire. Comme elle s'y était engagée, l'Agence régionale de santé Hauts-de-France a ainsi apporté un soutien décisif pour la reconstruction des locaux des urgences, en finançant plus du tiers du montant total des travaux, soit près de 3 M€. Ces nouveaux locaux amélioreront l'accueil des patients, l'environnement de travail des professionnels et l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire clermontois.

La reconstruction des urgences s'accompagne d'une amélioration des équipements, avec notamment la création d'un laboratoire accolé qui permettra de réaliser les analyses les plus urgentes, des salles d'attente et une implantation des boxes repensées, etc. Elle s'inscrit dans un programme architectural plus large, avec la reconstruction d'un bâtiment dédié à l'Unité de soins longue durée (USLD) et un EHPAD intégrant un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Une feuille de route régionale « urgences » en octobre

La reconstruction des urgences du centre hospitalier de Clermont-de-l'Oise participe pleinement de l'engagement de l'ARS en faveur des urgences dans la région. Le 9 septembre dernier, la ministre des solidarités et de la santé annonçait un pacte de refondation des urgences doté de 750 M€ et de 12 mesures-clés. Dès l'annonce de ce pacte, le directeur général de l'ARS Hauts-de-France a lancé l'élaboration d'une feuille de route régionale « urgences » qui est en ce moment en cours de

concertation avec les parties prenantes des urgences. Elle sera présentée courant octobre. Des premières mesures concrètes seront déployées rapidement. Elles s'appuieront sur des expérimentations accompagnées par l'ARS et sur les initiatives des professionnels de santé dans les territoires. Parmi ces mesures, on peut notamment citer :

- L'adossement de Maisons médicales de garde (MMG) à tous les gros services d'urgence,
- Le financement du déploiement massif des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) d'ici 2022, pour organiser les soins non programmés. 17 sont d'ores et déjà en phase de déploiement.
- L'accompagnement du déploiement des cellules de gestion interne des lits dans les 14 groupements hospitaliers de territoires de la région.
- Le développement des transports urgents vers les cabinets de ville
- La systématisation du tiers payant dans le cadre de la garde des médecins libéraux
- L'intervention d'infirmiers de nuit dans les EHPAD pour limiter les transferts aux urgences
- La formation de professionnels à la gestion des urgences dans l'ensemble des EHPAD d'ici 2021
- L'organisation d'admission directe dans les services de gériatrie depuis un EHPAD ou le domicile, sans passage par les urgences

Pour en savoir plus sur le pacte de refondation des urgences et sa déclinaison régionale :

<https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/pacte-de-refondation-des-urgences-des-mesures-concretes-pour-les-hauts-de-france>